



## Valeur certificat medical

-----  
Par Zebulon

Bonsoir,  
est ce qu'un certificat médical fait par mon médecin traitant dans le cadre d'un accident du travail a un valeur juridique ?

Merci

-----  
Par kang74

Bonjour

A quel sujet ? Il certifierait avoir constaté quoi ?

-----  
Par Zebulon

troubles anxieux

-----  
Par kang74

Il servirait à quoi ce certificat ( bis)?

Parce que faire part qu'il vous a trouvé anxieuse n'a pas beaucoup d'utilité vu qu'il ne peut faire le lien avec le travail et cela ne relève pas d'un constat médical .

Il ne peut rien vous diagnostiquer mais peut vous orienter vers un spécialiste qui peut le faire ... et surtout vous traiter

Je rappelle qu'un accident du travail est par définition accidentel soudain et imprévu .

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Un certificat médical "a une valeur juridique", au sens où il atteste officiellement que le médecin a constaté ceci ou cela. Donc ce document permet de dire que vous souffriez de troubles anxieux le jour où vous avez vu le médecin.

Mais comme le dit Kang, ça ne permet pas de prouver que la cause du trouble est lié au travail. Le médecin atteste de l'existence de vos symptômes, et rien d'autre. Les troubles anxieux peuvent avoir une multitude de causes, il est souvent compliqué de faire un lien avec le travail.

-----  
Par kang74

Attention les troubles anxieux définis comme tel par le DSM ne peuvent être diagnostiqués que par un spécialiste ...

Il ne peut donc rien affirmer ( il peut lui sembler que ... en attente de confirmation par un spécialiste)